

FRANCOPHONIE

# Faut-il exporter les droits plutôt que les livres ?

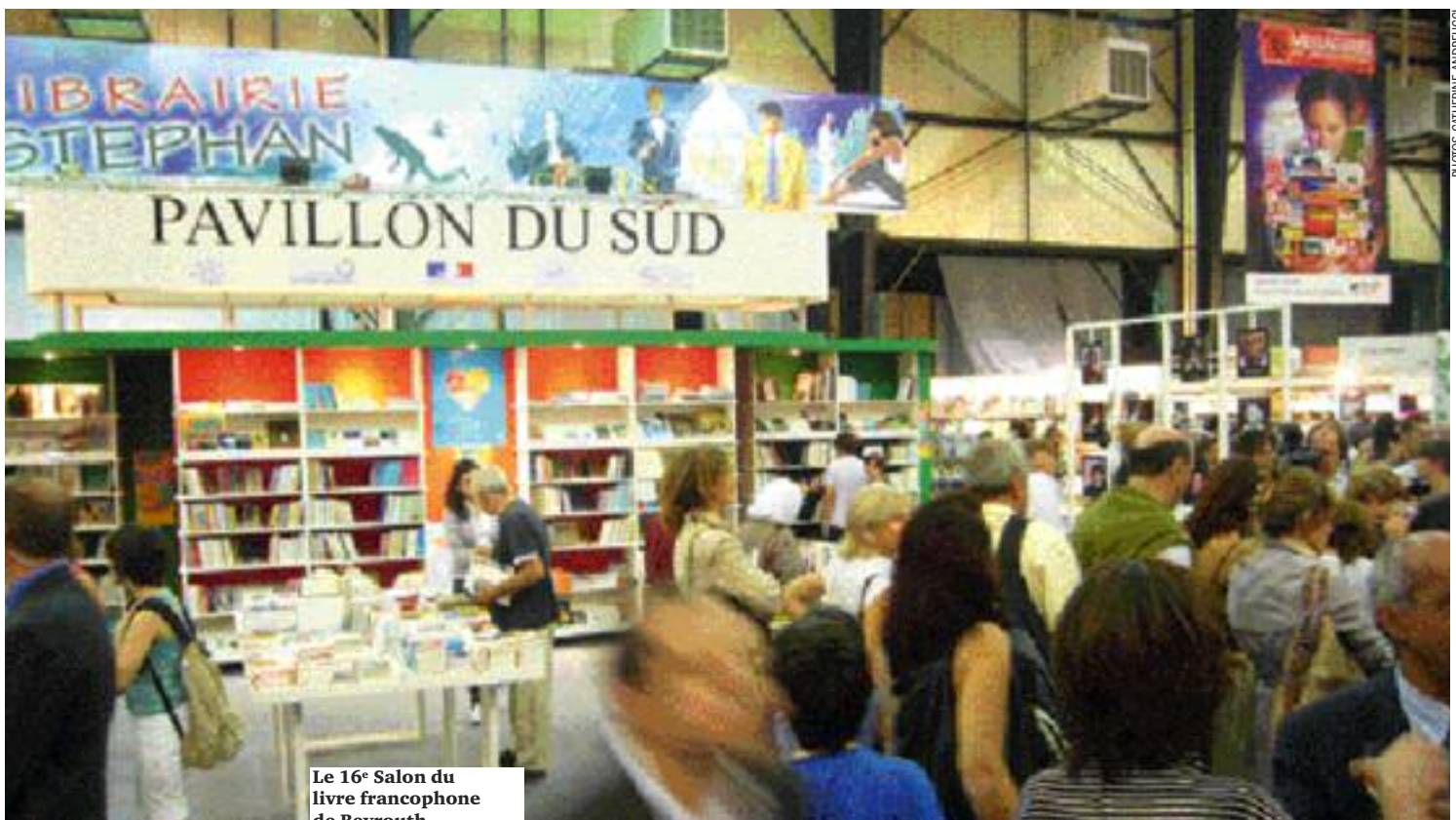
CATHERINE ANDREUCCI

Puisque les livres français sont plus et parfois trop chers à l'étranger, pourquoi ne pas en céder les droits à un éditeur local ou les coéditer avec lui plutôt que les exporter ? A Beyrouth, à l'occasion du 16<sup>e</sup> Salon du livre francophone, éditeurs et libraires se sont penchés sur ces pratiques de plus en plus courantes.

**D**e Dubai à Alger, en passant par Abidjan, Hongkong ou Québec, éditeurs et libraires se posent la même question : comment assurer une meilleure circulation des livres dans un espace francophone hétérogène, où les coûts du transport renchérisent les livres ? A Beyrouth, au Liban, une trentaine de professionnels ont planché sur le sujet pendant trois jours lors du Salon du livre francophone qui s'est ouvert le 22 octobre dans la capitale mondiale du livre 2009 désignée par l'Unesco. Organisées par le Bureau international de l'édition française (Bief), mandaté par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), et en partenariat avec l'Association internationale des libraires francophones (AILF), ces rencontres professionnelles ont permis de prendre la mesure du déve-

loppement des cessions de droits et des coéditions d'ouvrages francophones entre éditeurs de langue française. « *Un phénomène assez récent* », comme le note Jean-Guy Boin, directeur du Bief, mais dont l'essor est suffisant pour susciter de nombreuses réflexions. C'était déjà la ligne directrice des « Rencontres méditerranéennes de l'édition » d'Éditeurs sans frontières, en juin dernier à Manosque.

**Réticents au départ.** « *Les éditeurs français étaient réticents au départ*, a rappelé à Beyrouth Pascal Assathiany, directeur général des éditions du Boréal, à Montréal, qui mène depuis les années 1980 des coéditions avec les maisons françaises. *Mais certains ont accepté, comme La Découverte avec L'état du monde, dont les ventes au Québec ont été très importantes.* » Depuis, c'est devenu une pratique régulière avec L'Olivier, Le



Le 16<sup>e</sup> Salon du livre francophone de Beyrouth.

PHOTOS CATHERINE ANDREUCCI

## BEYROUTH RETROUVE SON AURA DE CAPITALE FRANCOPHONE

Le 16<sup>e</sup> Salon du livre francophone de Beyrouth, qui se tient du 23 octobre au 1<sup>er</sup> novembre dans la « Capitale mondiale du livre » 2009, retrouve son pouvoir d'attraction. Créé en 1992 à l'initiative de l'Ambassade de France et organisé depuis 2008 par le Syndicat des importateurs de livres au Liban, le salon, qui attire 80 000 visiteurs, avait été interrompu deux années en raison de la guerre avec Israël de juillet 2006. Cette édition 2009 fait le plein d'événements. L'Association internationale des libraires francophones (AILF) a lancé sa « Charte du libraire francophone ». Hachette et le groupe libanais Antoine ont officialisé la création d'une joint-venture pour publier en arabe. La librairie La Procure a annoncé une licence d'enseigne avec La Librairie orientale de Beyrouth. Invitée d'honneur avec un stand d'éditeurs indépendants, la région Ile-de-France fête 10 ans de coopération avec la municipalité de Beyrouth pour la constitution du réseau de bibliothèques publiques. Le prix des Cinq Continents de la francophonie a été remis à Kossi Efoui pour *Solo d'un revenant* (Seuil). Et le public se presse autour des auteurs (J. M. G. Le Clézio, Nedim Gürsel, Paula Jacques, Didier Decoin, Vénus Khoury-Ghata...). C'est aussi à Beyrouth qu'est arrivée l'opération « Ulysse » de Daniel Rondeau. L'écrivain et ambassadeur de France à Malte a embarqué pendant deux semaines quinze auteurs sur un navire de la Marine nationale pour des conférences très suivies dans cinq escales méditerranéennes. Une initiative dont le coût a pourtant été publiquement critiqué par Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, en déplacement à Beyrouth. ●

Seuil, Denoël, Phébus... Le dernier roman de Dany Laferrière, *L'énigme du retour*, a été publié à la rentrée à la fois chez Grasset et au Boréal. « *Les enjeux commerciaux pour les maisons françaises sont forts, mais personne n'est mieux placé dans son pays qu'un éditeur qui connaît les réseaux, la façon de le promouvoir, qui établit des prix adaptés au marché.* »

Il n'est en effet pas toujours facile de convaincre les éditeurs français de céder les droits d'un livre ou de le coéditer dans des pays où l'export assure traditionnellement la présence de la production. Des réserves auxquelles est confrontée Marie Desmeures, responsable de la collection de poche « Babel » chez Actes Sud, qui a initié en 2007 des coéditions avec des éditeurs francophones, avec une monographie sur *Les Berbères* de Gabriel Camps. Le livre est paru en même temps en France, au Canada (Léméac, co-



**Les rencontres organisées par le Bief ont réuni des éditeurs et des libraires de toute la francophonie.**

éditeur de Babel), au Maroc (Le Fennec), en Algérie (Barzakh) et en Tunisie (Elyzad). « *La coédition ne se substitue pas à l'export, argumente l'éditrice. Je ne pense pas que nous aurions vendu autant de livres à l'export car, grâce aux coéditions et à un tirage global plus important, le prix a pu chaque fois être adapté aux niveaux pratiqués dans les pays.* »

En Algérie, des cessions de droits pour cinq ans de la part d'éditeurs comme Albin Michel ou Fayard permettent aux éditions Hibr de proposer à 8 euros au lieu de 22 des ouvrages de sciences humaines et sociales. « *A l'évidence, il y a un intérêt financier à long terme à jouer le jeu du partenariat, même s'il n'est pas perceptible tout de suite* », souligne Alain Gründ, président du Bief.

**Coéditions solidaires.** Alors que le prix, dans les pays du Sud, limite l'accès au livre, certains éditeurs français participent aux « coéditions solidaires » de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants. Depuis deux ans, cette association qui rassemble 80 éditeurs dans le monde, coordonne la collection « Terres solidaires ». Au salon de Beyrouth, deux nouveaux ouvrages publiés sous ce label ont été lancés, *Jazz et vin de palme* d'Emmanuel Dongala (Le Serpent à plumes, 1996) et *Kaveena* de Boubacar Boris Diop (Philippe Rey, 2006). Ce dernier, vendu 19 euros en France, vaut 2 000 francs CFA, soit entre 3 et 3,50 euros, édité par des éditeurs locaux dans dix pays africains. Une subvention de l'OIF couvre les frais de cessions de droits et de mise en page, les éditeurs payant l'impression réalisée en Algérie.

L'initiative a été remarquée par les pouvoirs publics français, et Cultures France, l'opérateur délégué du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Culture pour les échanges culturels internationaux, s'en est inspiré pour créer, pour 2010, une aide aux cessions de droits des éditeurs français aux éditeurs francophones du Sud. C'est à Beyrouth que son directeur, Olivier



« *Paris n'est pas toujours l'eldorado, et nous avons aussi notre place pour faire émerger ces voix d'écrivains maghrébins.* » ELISABETH DALDOUL, ÉDITIONS ELYZAD, TUNIS



« *Personne n'est mieux placé dans son pays qu'un éditeur qui connaît les réseaux, la façon de le promouvoir, qui établit des prix adaptés au marché.* » PASCAL ASSATHIANY, ÉDITIONS DU BORÉAL, MONTRÉAL

Poivre d'Arvor, a annoncé ce programme doté de 150 000 à 200 000 euros et parrainé par J.M.G. Le Clézio. « *C'était une demande, après les coupes très sévères dans les programmes d'accompagnement des littératures du Sud* », explique Paul de Siney, directeur du département des publications et de l'écrit à Cultures France.

Mais tous les éditeurs francophones ne recherchent pas un partenaire français. Surtout s'ils sont proches de l'Hexagone, comme Zoé, fondée en Suisse il y a 35 ans par Marylise Pietri-Bachman. « *Coéditer de cette façon n'est pas du tout structurant pour un éditeur installé à 3 kilomètres de la frontière et qui travaille sur un marché intérieur, car vous n'êtes pas perçu comme ayant fait le livre*, explique-t-elle. *Je suis très heureuse d'avoir abandonné. Nous avons mis 17 ans avant de pouvoir franchir la frontière, mais depuis que nous sommes diffusés par Harmonia Mundi, la vie a changé.* »

« **Il faut être atypique.** » Elisabeth Daldoul, fondatrice d'Elyzad à Tunis, diffusé en France par Pollen, rappelle qu'« *il faut être atypique pour exister. Des auteurs comme Maïssa Bey, Colette Fellous, Leïla Sebbar nous font confiance. Paris n'est pas toujours l'eldorado, et nous avons aussi notre place pour faire émerger ces voix d'écrivains maghrébins.* »

Le prix des livres à l'étranger est une contrainte avec laquelle les libraires francophones se battent en permanence, surtout dans un contexte de concurrence avec Internet. « *Avec une table de 15 à 25 % pour Dubai, les Français se plaignent de ne pas avoir le livre au prix public en France, or ils oublient les frais de transport* », a rappelé Renata Sader, fondatrice de Culture & Co, qui vient d'ouvrir un second magasin à Abu Dhabi. « *Mais j'ai abandonné mon site marchand. Cela me faisait plus de mal que de bien car on pouvait comparer les prix avec Amazon.* »

Disponibilité immédiate des fichiers, frais de transport inexistant... Le numérique, qui redessine sinon abolit les frontières, rend ces problématiques encore plus aiguës pour les éditeurs et les libraires francophones. ●